

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 2			
Code	PAEG2B84ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Maïté DELOOS (maite.delooos@helha.be) Aude PICAVET (aude.picavet@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'enseignement clinique 2 vise la compréhension des modèles conceptuels en ergothérapie et l'application de ceux-ci dans un contexte institutionnel. La démarche se veut réaliste, complète et adaptée aux besoins et attentes des professionnels de terrain. Elle nécessite une communication adaptée et une collaboration entre l'étudiant et l'ergothérapeute du domaine d'application spécifique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
 - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
- 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
- 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation

Acquis d'apprentissage visés

En sous-groupe, l'étudiant sera capable de :

- Sélectionner le modèle conceptuel en ergothérapie adapté à la situation de handicap et au contexte de soins du patient et en argumenter son choix
- Identifier les éléments intrinsèques et extrinsèques à la personne en situation de handicap
- Identifier, connaître et comprendre les évaluations correspondantes ainsi qu'en maîtriser leur mode de passation
- Interpréter les informations récoltées et transmises par l'intervenant de terrain, et rédiger le diagnostic en ergothérapie spécifique au patient
- Planifier un plan d'interventions respectant les objectifs thérapeutiques
- Ajuster et adapter sa démarche en tenant compte des remarques, attentes, besoins spécifiques du terrain
- Collaborer avec les professionnels de terrain tout au long du processus, en utilisant une communication orale et écrite adaptée

Liens avec d'autres UE

- Prérequis pour cette UE : aucun
- Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B84ERGA Enseignement clinique 2

20 h / 1 C

Contenu

- Rappels théoriques des modèles conceptuels en ergothérapie, en introduction, présentation du déroulement des séances de cours.
- Attribution d'un cas réel (anamnèse et contexte de soins) par groupes d'étudiants parmi divers domaines d'application par un professionnel de terrain
- Application d'un modèle conceptuel en ergothérapie au choix (MCREO, MOH, Kawa, PEOP, ludique)
- Choix d'évaluations en fonction de la situation du patient et du contexte de soin, compréhension du contenu et des résultats à intégrer.
- Interprétation des données récoltées et rédaction du diagnostic ergothérapique
- Présentation d'un plan de traitement et des moyens d'intervention, au regard de la visite du terrain et des moyens à disposition.
- Evaluation sommative en présence des professionnels en début de Q2.

Démarches d'apprentissage

- Accompagnement dans les démarches auprès du professionnel
- Suivi de la réflexion quant à la phase évaluative, le plan de traitement et l'évaluation sommative des étudiants lors des séances pratiques en groupe-classe
- Travail en équipe
- Disponibilité du professionnel de terrain pour le partage et mise à disposition de son expertise au profit des étudiants.
- Accessibilité du terrain d'application, à la demande et en accord avec le service, pour les mises en situation d'évaluation du patient ou la prise du connaissance du contexte de soins.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité des enseignants et des professionnels de terrain
- Canevas de cours et grille d'évaluation disponibles sur Connected
- PPT sur les modèles conceptuels en ergothérapie et outils s'y référant sur Connected
- Accessibilité à la bibliothèque tout au long du processus

Sources et références

- Dubois B., Thiébaud Samson S., Trouvé E., Tossier M., Poriel G., Tortora L., Riguet K., Guesné J. (2017), Guide du

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- PPT de présentation du cours et rappels des modèles conceptuels en ergothérapie
- Canevas de cours et datelines
- Grille d'évaluation finale

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1, les étudiants sont évalués sur leurs compétences de travail en équipe, compétences de travail collaboratif. Cette partie constitue 20% de la note finale et est une note individualisée représentant les propres compétences de l'étudiant dans le groupe.

Au début du Q2, les étudiants sont évalués sous forme orale en sous-groupes (hors session d'examen) sur base du travail en groupe effectué sur l'année et en présence des professionnels de terrain (jury). Cette partie constitue 80% de la note finale.

L'étudiant qui présente plus d'une absence, même justifiées, aux séances de TP ne pourra accéder à l'examen oral en groupe. Cette note n'est pas remédiable au Q3, le travail dépendant de la pratique de terrain et de la disponibilité des intervenants externes au sein du service.

Au Q3, la note d'évaluation continue est reconduite automatiquement et est non remédiable (20%). Cependant, le groupe d'étudiants ayant échoué au Q2, représente un travail écrit reprenant la même structure que la présentation orale. Ce travail du Q3 ne sera évalué que par l'enseignante ayant suivi le sous-groupe d'étudiants durant l'année (Mmes De Loos, Gigounon ou Picavet), hors professionnels de terrain, en fonction des remarques effectuées lors de l'examen oral du Q1, en jury.

Cependant, l'étudiant qui aura été absent à plus d'un TP (même absences justifiées) ne pourra pas représenter cet examen au Q3.

Au Q3, le groupe d'étudiants ayant échoué au Q1, représente un travail écrit reprenant la même structure que la présentation orale au Q1. Ce travail du Q3 ne sera évalué que par l'enseignante ayant suivi le sous-groupe d'étudiants durant l'année (Mmes De Loos, Gigounon ou Picavet), hors professionnels de terrain, en fonction des remarques effectuées lors de l'examen oral du Q1, en jury.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20			Evc	20
Période d'évaluation			Exo	80	Trv	80

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Il est à noter que l'UE est cotée sur 20 au 1/2 point près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).